

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
ETABLISSEMENT VOSGIEN D'OPTIMISATION DES DECHETS PAR L'INNOVATION
ET L'ACTION**

Séance du 4 juillet 2023 à 18h

Date de la convocation : 27 juin 2023

Présidence : Patrick LAGARDE

Nbre de délégués en exercice : 44

Nbre de délégués présents : 23

Nbre de pouvoirs : 8

Nbre de délégués votants : 31

Etaient présents ou excusés :

P pour présent en présentiel, PV pour présent en visioconférence, E pour excusé, XP pour pouvoirs

Titulaires		Suppléants	
ADAM Christian	XP	BALAUD Frédéric	E
AID Bachir	P	BASTIEN Pierre	
ALBERTI Christian	E	BERTRAND Claude	E
ALEMANI Roger	P	CHACHAY Pierre	E
ANDRES Dominique	P	CHANE Elisabeth	E
BERTRAND Michel	XP	CHIVOT Jean-Marie	P
BISCH Stéphane	XP	CHOSEROT Philippe	E
BOGARD Gérard	XP	CLAUDE Pascal	E
BONNE Grégory	E	CLOCHEY Alain	
BOULANGEOT André	E	COTTEREAU Jacques	E
BOULAY Stéphane	E	COURRIER Jean-Claude	E
CLAUDON Philippe	P	DEL Michel	E
COLIN Etienne	E	DUFOUR Carole	E
CORNU Yanis		GAILLOT Thierry	E
CREMEL Denis	E	GEHIN Martine	E
DURUPT Thierry	E	GORNET Daniel	E
EURIAT Thierry	P	GRANDMAIRE Jean-Michel	
GIRARDIN Anne	P	GUILLOT Jean-François	
GRIMILLOT Patricia	P	HANS Francis	E
HAAS Francis	P	HENRY Nadine	E
HARPIN Denis	XP	JACQUEMIN Anicet	E
HENRI Brigitte	E	JEANNOT Arnaud	E
HUMBERT Stanislas	P	LASSERONT Elisabeth	

JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine	P	LECLERC Lionel	
LABAT Antoine	P	MAGINEL Didier	E
LACROIX Rémi	XP	MATHIEU Jérôme	
LAGARDE Patrick	P	NICOLLE Jean-Marie	E
LALANDRE Jean-Marie	P	NOEL Gérald	
LAURENT Bernard	E	PAGELOT Dominique	E
LIENARD Pascal	E	PAPI Agnès	E
MANGEL Joël	P	PEDUZZI Dominique	E
MATHIS Didier	XP	PINOT Amandine	E
MAURICE Jean-François	P	ROBIN Patrice	P
MEYER Gérard	XP	ROUDOT Gérard	E
PITON Jean-Joël	E	SALERIO Philippe	E
ROPP Bernard		SMAÏNE Margot	
SANCIER Jean-Claude	P	STACH René	E
TACQUARD Bernard	P	THIERY Jean-Luc	E
TOUSSAINT Bruno	E	THIRIET Jean-Luc	
TOUSSAINT Michel	P	THOMAS Philippe	
VALANCE Jacques	P	VINCENT Patrick	E
VIDOT Cyril	P	VIRTEL François	P
VONDERSCHER Jean-Marie	E		
WILLEMIN Jenny	E		

Pouvoirs : D. MATHIS à P. CLAUDON / C. ADAM à P. LAGARDE / S. BISCH à JC. SANCIER / D. HARPIN à A. LABAT / G. BOGARD à JF. MAURICE / M. BERTRAND à C. VIDOT / G. MEYER à S. HUMBERT / R. LACROIX à A. GIRARDIN



Délibération n° 2023/1182

Objet : Mise à jour du tableau des effectifs

En application de l'article 3 - I – 1° de la loi n°84-53 du 26/01/1984) ;
Vu la Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 – I – 1° ;
Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 34 et 3-3-2° ;

Il est envisagé :

L'ouverture d'un poste permanent de Chargé(e) d'Animation dans notre tableau d'effectif aux grades de :

- Rédacteur, rédacteur principal, adjoint administratif, adjoint administratif principal, animateur territorial, animateur principal 1ère classe, animateur principal 2ème classe.

Cet emploi sera occupé par un fonctionnaire. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, il pourra être pourvu par un agent contractuel sur la base de l'article 3-3-2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. En effet, cet agent contractuel serait recruté à durée déterminée pour une durée de 3 ans maximum pour les besoins du service. Le contrat de l'agent sera renouvelable par reconduction expresse sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat sera reconduit pour une durée indéterminée.

L'agent devra donc justifier d'une expérience significative sur un poste similaire dans le secteur privé ou public et sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.



Délibération

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité de :

- ✓ L'ouverture du poste permanent à divers grades,
- ✓ Autoriser la mise à jour correspondantes du tableau des effectifs.

Considérant, la mise à jour du tableau des effectifs

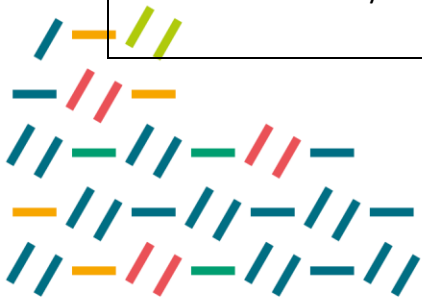
Filière administrative			
Cadre d'emplois des adjoints administratifs :			
Grade assimilé	Fonctions	TC / TNC	Postes Pourvus
Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe (Tous les grades conformes à la délibération)	Chargé(e) de mission ordures ménagères	TC	NP



Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux :			
Grade assimilé	Fonctions	TC / TNC	Postes Pourvus
Rédacteur / Cat B	Chargé(e) d'animation	TC	P
Rédacteur / Cat B	Chargée de Mission Prévention	TC	NP
Rédacteur / Cat B	Gestionnaire administratif et commercial	TC	P
Rédacteur / Cat B	Assistante administrative et ressources humaines	TC	P
Rédacteur / Cat B (Tous les grades conformes à la délibération)	Chargé(e) d'animation	TC	NP
Rédacteur / Cat B	Chargé(e) d'animation	TC	P
Rédacteur / Cat B	Chargé(e) de communication	TC	P
Rédacteur / Cat B	Chargé de Communication & Conception graphique	TC	P
Rédacteur / Cat.B	Chargé(e) de mission comptable et contrôle financier	TC	P



Cadre d'emplois des attachés territoriaux :			
Grade assimilé	Fonctions	TC / TNC	Postes Pourvus
Attaché principal / Cat. A	Responsable de Gestion comptable	TC	P
Attaché / Cat. A	Juriste Marchés et Commandes publiques	TC	P
Attaché principal / Cat. A	Directrice générale adjointe	TC	P
Attaché principal / Cat. A	Directrice communication et prévention	TC	P
Attaché / Cat. A	Responsable prévention	TC	NP
Attaché / Cat. A	Directrice du pôle administration générale et ressources humaines	TC	P
Attaché / Cat. A	Responsable de la communication	TC	P
Attaché / Cat. A	Responsable de la programmation et de l'évènementiel	TC	P
Attaché / Cat. A	Responsable d'études et de développement	TC	P
Attaché / Cat. A	Responsable d'exploitation de l'usine et de l'Observatoire	TC	P



Attaché / Cat. A	Chargé(e) de mission comptable et contrôle financier	TC	NP
Cadre d'emplois des administrateurs territoriaux :			
Grade assimilé	Fonctions	TC / TNC	Postes Pourvus
Administrateur (hors classe) / Cat. A	Directrice Générale	TC	P

Filière technique			
Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux :			
Grade assimilé	Fonctions	TC / TNC	Postes Pourvus
Ingénieur / Cat. A	Directeur Technique	TC	P
Cadre d'emplois des adjoints techniques :			
Grade assimilé	Fonctions	TC / TNC	Postes Pourvus
Adjoint technique / Cat. C	Chargé d'exploitation	TC	P

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait certifié conforme
Le Président,
Patrick LAGARDE

